

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 96-381 du 19 AOUT 1996
/MTFPSS/DGFP/

DGCA/SAV portant promotion au titre
de l'année 1994 de Monsieur IBEAHO-
BOUYA (Raymond) Ingénieur d'Agricul-
ture des Cadres de la Catégorie A,
Hiérarchie I des Services Techniques
(Agriculture).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

(/ISAS :

DGB

DGCF

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant
refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le
Statut Commun des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des
Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/430/MF du 9 Mai 1962 fixant
le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 rela-
tif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965
réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abro-
geant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP
du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des
Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 portant
suspension des effets financiers à la suite d'une titulari-
sation, d'un avancement, d'un reclassement, d'une révision
de situation administrative ou de toute autre promotion ;
(/u le Décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995 portant
nomination des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret 95/032 du 2 Février 1995 portant
organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 JUILLET 1958 fixant
le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u la Lettre n° 1506 du 5 Octobre 1995 du Premier
Ministre Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 96-380 /MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV
du 19 AOUT 1996 portant inscription au tableau d'avance-
ment au titre de l'année 1994 de Monsieur IBEAHO-BOUYA
Raymond, Ingénieur d'Agriculture des Cadres de la Catégorie
A, Hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture).

DECRETE :

~~Monsieur~~ Monsieur IBEAKO-BOUYA (Raymond), Ingénieur d'Agriculture de 6^e échelon des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) en service à Brazzaville, est promu au titre de l'année 1994 au 1^{er} échelon du grade supérieur, indice 1520, et nommé Ingénieur d'Agriculture en Chef pour compter au 17 Février 1994, Acc = Néant.

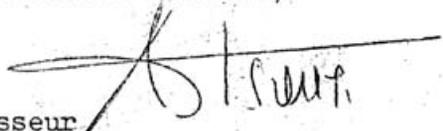
Article 2 : Conformément aux dispositions du Décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 susvisé, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3 : Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera ~~et~~ ~~clatés~~, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 19 AOÛT 1996

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

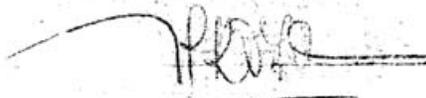
Le Ministre du Travail, de la
Fonction Publique et de la
Sécurité Sociale,



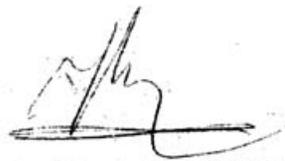
Professeur

Anaclét TSOMAMBET.-

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Élevage, des Eaux et Forêts
et de la Pêche,

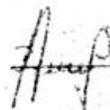


Jean Prosper KOYO.-



Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de
l'Économie et des Finances chargé du Budget
et de la Coordination des Régies,



Luc Daniel Adamo MATETA.-

AMPLIATIONS :

- JORC.....1
- SGG/BC...1
- DGEP/DGCA.2
- DGE.....1
- DGCF.....1
- MAE/DAAR/P/DOS...3
- BST/STAT/DGCA...3
- CRE.....1
- ARCH.....1
- INTER.....1/15

